Information

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE
L'ALIMENTATION

Direction générale de l'enseignement et de la recherche **Service de l'enseignement technique** **Sous-direction des politiques de formation et d'éducation** **Bureau de la vie scolaire, étudiante et de l'insertion** **78 rue de Varenne** **75349 PARIS 07SP** **0149554955**	**Note de service** **DGER/SDPFE/2019-202** **08/03/2019**

Date de mise en application : Immédiate
Diffusion : Tout public

Cette instruction abroge :
DGER/SDPFE/2017-673 du 10/08/2017 : remplacement de la déléguée titulaire des élèves et des étudiants de l'enseignement agricole au Conseil National de l'Enseignement Agricole (CNEA).
Cette instruction ne modifie aucune instruction.
Nombre d'annexes : 0

Objet : résultat de l'élection des représentants des délégués des élèves et des étudiants de l'enseignement agricole public au Conseil National de l'Enseignement Agricole (CNEA).

Destinataires d'exécution
DRAAF DAAF SRFD EPLEFPA

Textes de référence circulaire DGER/SDPOFE/C2013-2013 du 02/10/2013

Au terme de la procédure prévue par la circulaire **DGER/SDPOFE/C2013-2013 du 2 octobre 2013**, Léo CABIROL et Lucas DUVAL ont été élus délégués titulaire et suppléant des élèves et des étudiants de l'enseignement agricole public au Conseil National de l'Enseignement Agricole (CNEA) lors de la réunion annuelle du Conseil National des Délégués des Élèves et Étudiants de l'Enseignement Agricole Public (CNDEEEAP) le 1er février 2019 à Rambouillet.

Conformément à la circulaire précitée, prévoyant le renouvellement des délégués siégeant au CNEA par moitié chaque année, sont ainsi élus au CNEA pour 2 années :

Titulaire
Léo CABIROL LEGTA Edgar Faure – Bourgogne-Franche-Comté

Suppléant
Lucas DUVAL LEGTA de Tours-Fondettes – Centre-Val de Loire

Ils rejoignent les deux autres représentants élus au CNEA en 2018 :

Titulaire
Tancrède TRAVERT LEGTA d'Avignon – Provence-Alpes-Côte d'Azur

Suppléante
Tiphanie BALLATEAU LEGTA Libourne Montagne – Nouvelle Aquitaine

Pour le Ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation,

Et par délégation,

Le Directeur Général de l'Enseignement et de la Recherche

Philippe VINÇON